

Demande d'aménagement du temps de présence à l'école maternelle pour un enfant soumis à l'obligation d'instruction et scolarisé en petite section

Ecole : nom, adresse, tel

Directeur de l'école : nom, prénom

Enfant concerné : nom, prénom, date de naissance

Personne responsable de l'enfant : nom, prénom, adresse

1/ Aménagement demandé

Je sous-signé (e) _____ demande que l'enfant _____ soit autorisé à être absent de l'école au début des heures de classes de l'après-midi selon les modalités suivantes :

- Lundi. L'enfant reviendra à l'école à
- Mardi. L'enfant reviendra à l'école à
- Jeudi ; L'enfant reviendra à l'école à
- Vendredi ; L'enfant reviendra à l'école à

Date et signature de la personne responsable de l'enfant

2/ Avis du directeur de l'école sur la demande formulée ci-dessus (émis après consultation des membres de l'équipe éducative)

Date de réception de la demande :

- Avis favorable
- Avis défavorable, pour les raisons suivantes :
.....
.....

Date, signature et cachet du directeur de l'école

3/ Décision de l'inspecteur de l'éducation nationale

Date de réception de la demande :

- Avis favorable
- Avis défavorable, pour les motifs suivants :
.....
.....

Date, signature et cachet de l'inspecteur de l'éducation nationale

4/ Suivi de la mise en œuvre de l'aménagement autorisé

L'équipe éducative est réunie régulièrement durant l'année scolaire pour suivre la situation de tout enfant bénéficiant d'une autorisation d'aménagement de son temps de présence à l'école. Une première réunion est à prévoir dans le courant du premier trimestre suivant la date de début de la mise en œuvre de l'aménagement.

Date prévue pour la réunion de la première équipe éducative :
(peut être modifiée selon les disponibilités des participants ; à confirmer ultérieurement dans les délais habituels par le directeur de l'école)